

Produits alimentaires et de consommation du Canada

Mémoire prébudgétaire

Le 3 août 2018

Liste des recommandations

Recommandation 1 : Créer un fonds sectoriel d'adoption des technologies de 500 millions de dollars sur cinq ans pour encourager les investissements dans les technologies de pointe et l'efficacité des chaînes de production.

Recommandation 2 : Élargir et améliorer les règles d'amortissement de la déduction pour l'amortissement accéléré afin de calquer les règles américaines.

Recommandation 3 : Retirer les produits alimentaires et de consommation et les emballages de produits de la liste de tarifs de représailles du Canada.

Recommandation 4 : Continuer à faire participer nos partenaires commerciaux nord-américains à la modernisation de l'ALENA et à chercher de nouveaux marchés pour le secteur canadien à valeur ajoutée.

Recommandation 5 : Investir dans la recherche pour explorer des solutions de rechange aux ingrédients et encourager les entreprises à procéder à la reformulation des produits au Canada.

Recommandation 6 : Ajouter les considérations de compétitivité économique et d'innovation aux mandats des régulateurs.

Recommandation 7 : Rétablir la confiance des intervenants dans le processus d'analyse coûts-avantages (ACA) qui sous-tend les propositions réglementaires et procéder à une ACA révisée pour l'étiquetage en langage clair et à une ACA complète pour l'ensemble de la stratégie en matière de saine alimentation.

Recommandation 8 : Réévaluer les paramètres de la réglementation de Santé Canada sur l'étiquetage en langage clair pour les médicaments en vente libre et les règlements proposés pour les produits de santé naturels.

Présentation

Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) est la plus importante association sectorielle canadienne, représentant des entreprises qui fabriquent et distribuent la grande majorité des aliments, boissons et biens de consommation que l'on trouve sur les tablettes des magasins, dans les restaurants et à la maison. Nos membres sont vraiment nationaux et offrent des emplois à valeur ajoutée aux Canadiens des régions urbaines et rurales dans la plupart des circonscriptions du pays.

La fabrication de produits alimentaires et de produits de consommation est le plus important employeur du secteur de la fabrication au Canada, fournissant à environ 300 000 Canadiens des emplois de grande qualité dans plus de 6 000 installations de fabrication. Notre industrie emploie plus de personnes que les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale combinés. Nous avons une empreinte économique importante dans des milliers de collectivités au Canada et nous sommes bien positionnés pour jouer un rôle encore plus important.

Le récent différend commercial entre le Canada et les États-Unis et une panoplie de défis réglementaires et opérationnels, y compris l'accès à la main-d'œuvre, ont une incidence directe sur notre secteur. Le regroupement du secteur de la vente au détail crée également des problèmes de compétitivité pour les fabricants. La PACC est prête à comparaître devant le Comité permanent des finances pour expliquer comment nous pouvons travailler ensemble pour contribuer à la croissance et à la prospérité du Canada.

Nos recommandations décrivent les mesures que le gouvernement devrait prendre pour bâtir un climat de fabrication canadien plus concurrentiel, alors que les défis à l'échelle mondiale augmentent et que la coopération future avec notre plus grand partenaire commercial demeure incertaine. Il n'y a jamais eu de besoin plus urgent de diversifier notre économie et de faire en sorte que le Canada s'affranchisse de sa dépendance à l'égard des produits de base en vue de susciter une croissance de la production à valeur ajoutée.

Recommandations en vue du budget 2019 :

- 1. Créer un fonds sectoriel d'adoption des technologies de 500 millions de dollars sur cinq ans pour encourager les investissements dans les technologies de pointe et l'efficacité des chaînes de production.**

Compte tenu des défis uniques auxquels doivent faire face les fabricants canadiens de produits alimentaires et de produits de consommation, y compris une intervention gouvernementale sans précédent et l'inclusion sur la liste des tarifs de représailles du Canada, un fonds sectoriel est nécessaire. Un fonds d'adoption des technologies de 500 millions de dollars sur cinq ans encouragerait les fabricants à moderniser leurs installations.

Selon des statistiques gouvernementales, le Canada accuse du retard sur ses concurrents pour ce qui est de l'investissement dans les installations de transformation alimentaire, les technologies de pointe et la recherche et développement dans des installations de fabrication alimentaire. Un rapport de 2014 de KPMG intitulé *Évaluation de l'état de préparation à l'automatisation et à la robotique du secteur de la transformation des aliments et boissons au Canada* a conclu que les entreprises canadiennes de transformation d'aliments restent à la traîne par rapport à leurs concurrents européens et américains.

D'autres pays se font une concurrence féroce pour ces investissements, en particulier au sud de la frontière. Le soutien généreux de l'administration Trump à son secteur manufacturier et les incertitudes entourant les négociations bloquées de l'ALENA rajoutent à la donne une pression énorme.

2. Élargir et améliorer les règles d'amortissement de la déduction pour l'amortissement accéléré afin de calquer les règles américaines.

Le dernier budget fédéral n'a pas répondu aux préoccupations liées à la compétitivité et au coût croissant de faire affaire au Canada. L'érosion de la compétitivité et les coûts d'exploitation élevés nuisent à l'innovation sectorielle. Le fardeau réglementaire cumulatif sans précédent découlant de la stratégie en matière de saine alimentation et de la réglementation sur l'étiquetage en langage clair a exacerbé les défis existants. De plus, la récente réforme de la fiscalité américaine nous a considérablement désavantagés et a incité certains fabricants canadiens à établir des installations au sud de la frontière.

Élargir et améliorer les règles d'amortissement de la déduction pour l'amortissement accéléré au Canada afin de calquer les règles américaines serait une mesure positive, et nous sommes pleinement en accord avec les manufacturiers et exportateurs du Canada sur cette recommandation. Cela encouragerait les investissements en autorisant un amortissement immédiat sur un an sur les achats d'immobilisations et constituerait une amélioration par rapport à l'actuelle durée d'amortissement de 2,5 ans.

3. Retirer les produits alimentaires et de consommation et les emballages de produits de la liste de tarifs de représailles du Canada.

La PACC a les mêmes préoccupations que le gouvernement concernant les récentes mesures prises par les États-Unis pour imposer des tarifs illégaux sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada. Bien que la PACC reconnaisse les efforts importants que le gouvernement a déployés pour résoudre ce différend commercial, nous sommes déçus que la liste définitive des tarifs de représailles du Canada comprenne de nombreux produits fabriqués par nos membres.

L'approche du Canada a des répercussions disproportionnées sur notre industrie et nuit aux consommateurs des deux côtés de la frontière. Par exemple, les importations de produits alimentaires touchées ont été évaluées à 3,1 milliards de dollars canadiens en 2017. Bon nombre de nos membres exercent leurs activités dans les deux pays et importent des produits figurant sur la liste de tarifs de représailles du Canada, tout en fabriquant d'autres produits au pays. Ces tarifs ont une incidence sur l'ensemble de leurs activités au Canada et influenceront la façon dont les décisions d'investissement seront prises à l'avenir.

Nous craignons que ces tarifs se répercutent négativement sur les consommateurs en augmentant les coûts et en réduisant le choix sur les tablettes des épiceries et des pharmacies, ce qui compromet la compétitivité des entreprises faisant affaire au Canada et perturbe notre chaîne d'approvisionnement nord-américaine très intégrée.

4. Continuer à faire participer nos partenaires commerciaux nord-américains à la modernisation de l'ALENA et à chercher de nouveaux marchés pour le secteur canadien à valeur ajoutée.

La PACC est fermement convaincue que le commerce équitable et ouvert que permet l'ALENA devrait se poursuivre et ne devrait pas être grevé de nouveaux tarifs ou de nouveaux obstacles non tarifaires.

Il est essentiel de poursuivre les négociations pour améliorer l'ALENA et soutenir les exportateurs canadiens.

Notre industrie en Amérique du Nord est très intégrée et tributaire des échanges commerciaux. Nos produits peuvent traverser plusieurs fois des frontières à différentes étapes pour produire un produit fini. Nos membres dépendent d'ingrédients importés de nos partenaires de l'ALENA pour fabriquer leurs produits au Canada et ont besoin d'un accès prévisible à ces marchés pour vendre leurs produits finis. Les exportations canadiennes de produits alimentaires et de boissons transformés ont atteint 33,5 milliards de dollars en 2016 et le marché américain représente 74 % de ces exportations. L'accès au marché américain est donc essentiel pour notre industrie.

Nous invitons le gouvernement à examiner attentivement comment des politiques nationales influent sur la capacité d'une entreprise à exercer ses activités de manière concurrentielle au Canada et à exporter des produits conformes à la demande mondiale. Par exemple, la stratégie en matière de saine alimentation vise à encourager les entreprises à réduire de manière considérable les ingrédients comme le sodium, les graisses et le sucre dans leurs produits, et ce, à des niveaux non atteints par nos principaux partenaires commerciaux. Nous devons nous assurer qu'il existe un marché international pour ces produits et que les objectifs n'empêchent pas une entreprise de livrer concurrence au Canada et à l'étranger.

Les pays de l'ALENA ont la possibilité d'harmoniser leurs réglementations. Par exemple, nous exhortons le gouvernement à tenir compte des cibles de sodium qui seront élaborées aux États-Unis avant de mettre en œuvre de nouvelles cibles pour le Canada. Nous souhaiterions également que l'Annexe trilatérale sur les aliments préemballés et les boissons non alcoolisées et l'Annexe sur les produits cosmétiques soient intégrées à l'ALENA. L'harmonisation de la réglementation facilite les échanges et augmente l'efficacité, ce qui permet des économies de coûts pour les entreprises et les consommateurs.

5. Investir dans la recherche pour explorer des solutions de rechange aux ingrédients et encourager les entreprises à procéder à la reformulation des produits au Canada.

Un financement important est nécessaire pour que les fabricants de produits alimentaires puissent gérer les coûts de l'ambitieuse stratégie en matière de saine alimentation (SMSA) du gouvernement. La SMSA a apporté des modifications sans précédent et radicales à la façon dont notre industrie fabrique, étiquette et vend ses produits. Pour encourager l'innovation en matière de produits au Canada, l'industrie a besoin que des recherches soient menées sur d'autres ingrédients et a besoin du soutien pour aider à couvrir le coût de la reformulation.

Compte tenu des mesures incitatives commerciales récemment mises en œuvre aux États-Unis et de la taille relativement modeste de notre marché canadien, le gouvernement doit de toute urgence inciter les entreprises à favoriser les investissements au Canada.

Le risque est que la SMSA pousse l'innovation vers d'autres pays, ce qui aurait un effet considérable sur la compétitivité, sur les occasions d'emploi et sur la capacité d'exportation de notre pays. Aucun autre secteur manufacturier au Canada n'a été invité à apporter de tels changements radicaux à l'ensemble du cycle de vie de ses produits, et le gouvernement a la responsabilité d'aider à atténuer les retombées découlant de la SMSA.

6. Ajouter les considérations de compétitivité économique et d'innovation aux mandats des régulateurs.

Nous craignons que Santé Canada n'ait pas tenu compte de l'incidence de ses règlements sur la capacité des entreprises d'être concurrentielles au Canada ou à l'étranger. Le fait de pousser les fabricants à l'extérieur du Canada ne fera qu'accroître les importations et diminuer les possibilités d'emploi pour les Canadiens. Compte tenu du contexte commercial imprévisible, il est plus important que jamais que le Canada puisse cultiver et transformer ses propres aliments.

Nous abondons dans le même sens que les recommandations de la Chambre de commerce du Canada énoncées dans son récent rapport, *La mort par 130 000 coupures : Améliorer la compétitivité réglementaire du Canada*, sur la nécessité pour le gouvernement d'ajouter des considérations de compétitivité économique et d'innovation aux mandats des régulateurs. Il est essentiel que les initiatives de Santé Canada ne nuisent pas aux efforts des autres ministères économiques. La SMSA devrait s'arrimer aux objectifs du gouvernement en matière d'exportation de produits agroalimentaires et aux initiatives de croissance prioritaires décrites dans le tableau de la politique alimentaire économique.

7. Rétablir la confiance des intervenants dans le processus d'analyse coûts-avantages (ACA) qui sous-tend les propositions réglementaires et procéder à une ACA révisée pour l'étiquetage en langage clair et à une ACA complète pour l'ensemble de la stratégie en matière de saine alimentation.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la qualité de l'analyse des coûts et des avantages des règlements proposés, et les règlements de Santé Canada sur l'étiquetage en langage clair et la stratégie en matière de saine alimentation en sont des exemples. Une analyse complète et équilibrée est essentielle pour comprendre les répercussions de la nouvelle réglementation sur les Canadiens et l'économie et pour éviter les conséquences imprévues. La PACC appuie la proposition de la Chambre de commerce visant à mettre sur pied un comité d'examen indépendant chargé d'appuyer les fonctionnaires du Conseil du Trésor dans l'évaluation des données probantes. Nous soutenons l'idée d'un forum permettant aux intervenants de lancer des appels formels aux organismes centraux lorsqu'ils estiment que les ministères ont procédé à une analyse inexacte ou ne respectent pas leurs obligations réglementaires. Dans le cadre de ce processus, les ministères devraient partager les données probantes qui ont contribué à leur analyse.

Nous constatons un besoin urgent de mener une ACA révisée pour l'étiquetage en langage clair et une analyse coûts-avantages complète pour l'ensemble de la stratégie en matière de saine alimentation – y compris l'étiquetage sur le devant de l'emballage, le Guide alimentaire canadien, la publicité destinée aux enfants et la réduction de teneur en sodium – qui soit équilibrée, complète, fondée sur des données probantes et qui tienne compte des coûts et des avantages de toutes les politiques proposées. L'analyse des coûts-avantages de la stratégie en matière de saine alimentation devrait être menée conjointement par Santé Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada et tenir compte des répercussions sur l'innovation, la croissance et les exportations canadiennes.

8. Réévaluer les paramètres de la réglementation de Santé Canada sur l'étiquetage en langage clair pour les médicaments en vente libre et les règlements proposés pour les produits de santé naturels.

La PACC s'inquiète du fait que la proposition sur produits d'autosoins du gouvernement nécessiterait de nouvelles étiquettes complexes pour les produits de santé naturels (PSN), semblables à celles qui sont maintenant exigées pour les médicaments en vente libre. Nous ne pouvons actuellement pas satisfaire aux nouvelles exigences en matière d'étiquetage pour les médicaments en vente libre sans augmenter notre empreinte environnementale.

La dernière proposition de Santé Canada visant à exiger un tableau d'information sur les produits concernant pratiquement tous les produits de santé naturels aura des répercussions considérables. Des produits tels que des emballages de poche contenant des pastilles pour la gorge devront être emballés dans de grands cartons spécialement adaptés à la taille indiquée au tableau. Bien que certains PSN puissent tirer avantage d'étiquettes faciles à lire, il n'y a aucun avantage important démontré pour la santé et la sécurité des Canadiens pour bon nombre des produits actuellement visés par les propositions actuelles.

La PACC appuie pleinement les exigences d'utilisation d'étiquetage en langage clair, lorsqu'il y aura un avantage net pour le consommateur, et ce, dans le but de garantir une utilisation sûre des produits. Afin de veiller à ce que les bonnes étiquettes soient modifiées, comprises et utilisées par les Canadiens, le gouvernement devrait redéfinir les paramètres de risque déterminés pour les médicaments en vente libre et les PSN et lancer une campagne de sensibilisation pour encourager les Canadiens à lire et à comprendre ces nouvelles étiquettes.

En conclusion, nous sommes impatients de continuer à travailler en partenariat avec le gouvernement afin d'augmenter la productivité et la compétitivité de notre industrie.

Merci.



Carla Ventin
Vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales
Courriel : carlav@fcpc.ca

FCPC Members



As of May 14, 2018